

INVITATION

# LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME ...



## et les femmes ?

Des pionnières, Eleanor Roosevelt et Hansa Mehta,  
aux enjeux du 21 siècle pour les droits des femmes

### PROGRAMME

#### MOT D'ACCUEIL

Jocelyne Adriant-Mebtoul, Présidente de la CLEF

Présentation des associations à l'initiative du colloque  
Femmes Monde, **Danielle Michel-Chich**, Présidente  
Femmes du Monde et Réciproquement  
**Marie Chollet**, Secrétaire générale

#### OUVERTURE

S.E. **Laurent Stéfanini**, Ambassadeur de France à l'UNESCO  
**Ankan Bannerjee**, Chargé d'Affaires  
Ambassade de l'Inde en France

#### PREMIÈRE TABLE RONDE

Rendre leur place aux deux femmes historiques de la DUDH  
l'américaine Eleanor Roosevelt et l'indienne Hansa Mehta

Le contexte de la Déclaration  
**Brigitte Evano**, Philosophe

Eleanor Roosevelt et Hansa Mehta  
**Claudine Monteil**, Conseillère technique Commission  
Française pour l'UNESCO, Femme de lettres, historienne

#### DEUXIÈME TABLE RONDE

La DUDH: Quels gains, aujourd'hui, pour les femmes?  
Le cas du viol.

De la Déclaration aux Cours de justice internationales : le long  
chemin vers la reconnaissance du viol systématique des  
femmes comme "arme de guerre". De la Bosnie au Rwanda.  
**Elisabeth Claverie**, anthropologue, CNRS

Viol et viol conjugal, une longue et difficile reconnaissance  
des droits des femmes dans le code pénal en France.  
Me **Nathalie Tomasini** et Me **Janine Bonnaguinta**,  
Avocates à la Cour

#### CONCLUSIONS

**Gaël de Maisonneuve**, Délégué aux Affaires Francophones,  
Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères

**Hélène Bidard**,  
Adjointe à la Maire de Paris, Chargée de l'égalité femmes-  
hommes et de la lutte contre les discriminations (sous réserve)

Animé par Virginie Herz de France Médias Monde

Lundi 10 décembre 2018 de 18h à 20h  
Mairie du 3ème arrondissement de Paris  
Salle des fêtes et salle des mariages



COCKTAIL  
DINATOIRE